

#### ET LITTÉRAIRE. POLITIQUE JOURNAL

VOL. III.

POTS.

all-st. e dépôts ncer ses rte. umulem

quieten ssèden des in-

qui au-nu, à la x, on b épissés a com-

seront lois au

depôt intérêt

xcéder intérêt. etirés à

pagnio intérêt ir cette

enten-

es trois a payé

atelles

ge des irs in-ue, à la na l'in-

s de la res so voyés . Tou-chies.

après

ire los

gons, dans a dé-

clair-

t pos

te sa-

maja

t jus-

dité :

t bon

oupet

e um

nt en d'una

himi-is en-

bril-

resi

rsité and. s em yens ront se es

COLUMN

-1.0

nes-

oti-

ina, ha-

d'a-

ing

nt.

NEW-YORK, MERCREDI, 18 AOUT 1830.

NO. 50

#### FRANCE.

M. Raynouard, receveur des impositions directes de l'arrondissement de Brignoles (Var.), vient d'être destitué. Il avait accepté à diner chez le candidat constitutionnel, son parent.

L'Autriche fait faire en ce moment aux places de Mantoue et de Pavie des travaux que l'on poursuit avec activité nuit et jour. On est d'autant plus surpris de ces mesures que la plus grande tranquillité règne dans toute la péninsule, et que la ville de Pavie n'a jamais été considérée comme place forte. Il paraît que quelque secrète inquiétude agite le conseil aulique, et qu'il n'est pas très-rassuré sur ses possessions d'Italie.

Le conseil général de la Banque de France a fixé a 42 fr. par action le dividende du 1º semestre de 1830. La réserve est de 6 frs. par action.

Le prix du pain est augmenté à Paris. Il a été fixé pour la première quinzaine de juillet à quinze sous deux liards les ral. quatre livres, première qualité, au lieu de quinze sous qu'il se vendait précédemment.

Dans le Caucase, lorsqu'un tremblement de terre se fait sentir, les Tartares et les Arméniens se réfugient dans les mosquées et dans les églises. Des lettres de Kisliar mandent que le 9 mars dernier, plus de 500 personnes ont péri sous les ruines de ces temples ou des maisons renversés par un tremble-ment de terre qui a duré plus de dix secondes. Une des hautes montagnes de ces contrées s'est ouverte pendant la catastrophe au bruit de détonations effroyables; une partie s'est déta-chée du sol, et a rempli de ses débris une riche vallée. Les chaumières arméniennes, les huttes tartares sont demeurées ensevelies; tout a péri, hommes et bestiaux. Pendant les neuf jours qui suivirent le tremblement de terre, on ressentit des secousses moins fortes et moins funestes.

Le 2º régiment suisse au service de Naples est toujours en garnison à Capoue. L'exaspération du peuple de la capitale et des soldats nationaux était devenue telle contre ce corps, à la suite de rixes provoquées par les Suisses, que son éloignement était devenu indispensable. Une paie double de celle des troupes regnicoles, le privilége réservé aux seuls soldats suisses d'être armés hors du tems du service, et d'autres prérogatives humiliantes pour les Napolitains, eussent suffi pour indisposer les habitans du pays contre ces soldats étrangers qui ont porté l'irritation au comble par quelques actes d'indis-

A la mort de Georges III, en Angleterre, tous les spectacles furent fermés pendant six semaines, et à la mort de la princesse Charlotte, ils le furent pendant un mois. Quand Louis XVIII mourut en 1824, les théâtres ne suspendirent leurs représentations que durant une semaine. Il a été décidé à Londres que les théâtres ne seraient fermés que quatre jours, à l'occasion de la mort de Georges IV, attendu que la clôture prolongée suspendrait les moyens d'existence d'un nombre infini de personnes. En Espagne, quand la reine Amélie, assez peu aimée du peuple, mourut le 17 mai 1829, Ferdinand VII dit à quelques courtisans : « Il n'y a que les comédiens et moi qui » pleurerons ma femme. » Et en effet les théâtres étant fermés pour trois mois, les comédiens, privés de leurs moyens d'existence, avaient grandement lieu de pleurer la mort de la reine.

## ANGLETERRE.

LONDRES, 29 juin.

Nous sommes autorisés à annoncer que le prince Léopold n'a eu aucune communication avec les chefs de l'opposition au sujet de la formation projetée d'un nouveau ministère ; et que l'intention de S. A. R. est de partir pour le continent aussitôt que les circonstances le permettront. La santé du prince Léopold n'est pas des meilleures. Il aurait désiré que la duchesse et la princesse Victoria restassent quelque tems à Claremont ; mais l'air de cet endroit est, dit-on, défavorable à cette dernière, et nous regrettons beaucoup d'apprendre que la sante de la jeune princesse est extrêmement délicate.

(Court Journal.)

Des lettres de Madrid, du 17 juin, annoncent que le gounote diplomatique très-pressante sur la nécessité de reconnaî- la Russie pour y attendre l'empereur. tre l'indépendance de ses anciennes colonies. — (Standard.) Des députés de la Valachie et de la Moldavie sont arrivés de la Pologne.

rendues à lord Conyngham.

Voici les changemens dont on parle dans le personnel de quelques administrations:

Le duc de Montrose reprend la place de lord chambellan. L'amiral Freeman remplace S. M. dans le commandement de la flotte. L'amiral Bickerton devient général des troupes de mer, et sir Sidney Smith leur lieutenant-général. Lord Byron et lord Napier sont nommés lords de la chambre du roi. L'intendance de la maison du roi est donnée au duc de Gordon, et celle de la garde-robe à la duchesse sa femme. Le général Macdonald devient adjudant-général; le colonel G. Fitz-Clarence, député adjudant-général. Il est question de conférer la pairie aux amiraux Otewy, Botham, Blackwood et

hier soir après une longue et douloureuse maladie. Doué d'une raison élevée, enrichie par de rares connaissances, il laissera de longs regrets à ses compatriotes et à tous ceux qui l'ont est encore douteux que ces chefs se soient réellement soumis.

Une assemblée des capitalistes intéressés dans l'entreprise du chemin sous la Tamise (Tunnel), présidée par M. W. Smith, a été tenue dernièrement à la taverne de Londres. Après le rejet de moyens économiques, proposés pour achever ce grand ouvrage, et la déclaration que l'on y a faite de l'intention où le gouvernement britannique est de n'avancer aucun argent pour faire poursuivre ce fravail, on a reconnu que M. ingénieur Brunel devait être déchargé de tout blame, si les fonds destinés à cette construction n'avaient pu lui suffire. La continuation des travaux du Tunnel est toujours ajournée.

#### TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 25 mai.

On assure que les ministres des trois puissances ont appelé l'attention du sultan sur les troubles de l'Albanie, province qui pourrait bientôt former une nouvelle Grèce. Aussi le grandvisir vient-il de partir, suivi de 10 à 12,000 hommes et de 30 pièces de canon, pour y rétablir l'ordre, soit par la voie d'amnistie, soit par la force. Toutes les familles albanaises qui habitent Constantinople sont dans la plus grande anxiété, et plusieurs d'entre elles s'occupent des moyens d'émigrer en Russie ou en Grèce.

Quant à ce qui concerne l'expédition contre Alger, on ma-nifeste ici l'espoir que le roi de France montrera envers cette régence autant de magnanimité que l'empereur de Russie en a montré envers la Porte ; l'on croit que, d'ailleurs, l'Angleterre ne permettra pas une colonisation française sur la côte d'Afrique. L'ambassadeur britannique s'en est déjà expliqué, diton, avec celui de France, et lui a annoncé que son gouverneit à toute tentative pareille, ajoutant flottes anglaises sauraient bien maintenir sur le pied actuel l'équilibre des puissances de l'Europe. Le général Guilleminot doit avoir répondu à sir Robert Gordon que les gouvernemens de France et d'Angleterre étaient maintenant trop amis pour qu'une discussion sérieuse pût s'élever entre eux pour une cause aussi peu importante que la guerre d'Alger.

La convention que le secrétaire de Halil-Pacha vient d'apporter ici fournit une nouvelle preuve de la générosité de l'empereur Nicolas envers la Porte. On apprend qu'une grande partie de la contribution de guerre vient de lui être remise, et que la Russie ne demande en échange qu'une augmentation de territoire en Asie et une forteresse en Europe (probablement Silistrie), mais qui n'équivalent nullement aux sommes auxquelles l'empereur renonce en faveur de la Porte. Les ambassadeurs russes jouissent maintenant ici de la plus grande influence, et le sultan n'entreprend rien sans consulter le comte Orloff et M. de Ribeaupierre. Les derniers changemens qui ont été opérés dans l'organisation militaire, ont été conseillés, dit on, par le comte Orloff.

Les armées russes sont en pleine marche pour retourner audelà du Balkan, et bientôt elles auront repassé le Danube. Le feld-maréchal comte Diebitsch s'est rendu, dit-on, dans les vernement anglais vient d'adresser à la cour d'Espagne une colonies militaires établies dans les provinces méridionales de

Un ordre du conseil a chargé le duc de Norfolk, en sa qua-lité de comte-maréchal d'Angleterre, d'enjoindre aux sujets de cipautés. L'évêque catholique de Nikopolis est aussi venu S. M., de toutes les classes, de porter le deuil du feu roi, à pour entrer en négociation avec le divan concernant les intérêts des congrégations de son église.

On parle de troubles qui viennent d'éclater dans les environs On ne croit pas que les clés du château de Windsor soient d'Erzeroum, et que le comte Paskewitch cherche à apaiser. (Gazelle d'Augsbourg.)

#### INSURRECTION DE L'ALBANIE.

DES FRONTIÈRES DE LA SERVIE, 12 juin.

Des lettres de commerce de Bosnie annoncent que l'insurrection des Albanais prend de jour en jour un caractère plus alarmant. Les troubles s'étendent de proche en proche dans les provinces avoisinantes. Le grand-visir est arrivé sur le théâtre de la révolte; mais on dit que son autorité y a été méconnue, et l'on craint les scènes les plus sanglantes. De tous les côtés des troupes ottomanes approchent. Quelques chefs albanais, dit-on, profitant de l'amnistie qui leur avait été offerte, auraient promis de se soumettre aux ordres du grand-visir des que le sultan voudrait écouter leurs doléances, et remédier aux abus dont ils se plaignent. Une telle défection, si M. Méchino, ministre de Colombie à Londres, est mort elle est réelle, serait sans doute funeste aux insurgés ; ils no paraissent pas encore assez forts pour pouvoir se passer du se-cours des chefs qui, dit-on, les abandonnent. Cependant il Quoi qu'il en soit, le reste de la population paraît bien décidé a secouer le joug de la Porte. L'exaspération des esprits est extrême. On ne pense, en général, qu'à l'indépendance, et le cri de guerre des insurgés est : « Sauvons-nous du joug » turc! établissons un gouvernement indépendant et libre » que personne ne remette le glaive au fourreau avant d'avoir » conquis la liberté! » Quelques chess de bandes, inconnus jusqu'à présent, cherchent à jouer un rôle dans cette révolution, et distribuent, pour se faire des partisans, l'argent à pleines mains. On a remarqué que les femmes, qui n'ont en général chez ces peuplades aucune influence dans les affaires politiques, contribuent cette fois à exciter la révolte, et que, poussées par un zèle fanatique, elles font tout ce qui est en eur pouvoir pour échauffer les esprits et amener des violences. On leur a probablement persuadé que la révolution politique de leur pays serait suivie d'un grand changement dans leur propre existence civile, et il est probable, en effet, que, si l'Albanie se rendait indépendante de la Porte, la condition des femmes dans ce pays y changerait avec toutes les autres institutions ottomanes.

## POLOGNE.

RETOUR DE L'EMPEREUR. - TRAVAUX DE LA DIÈTE.

VARSOVIE, 21 juin. - S. M. l'empereur, accompagnée de LL. AA. II. les grands-ducs Constantin et Michel, est arrivée le 18 dans notre ville, venant de Brzesc-Litevski, jusqu'où les grands-ducs étaient allés à sa rencontre. Le lendemain l'empereur est allé lui-même au-devant de son auguste épouse et de S. A. R. le prince Charles. S. M. s'est rendue jusqu'à Loviez, d'où elle est revenue hier dans la matinée, mais sans l'impératrice, qui n'est arrivée qu'à cinq heures du soir. S. A. R. la princesse Charlotte de Prusse était déjà arrivée ici le 17 avec sa mère la grande-duchesse de Saxe-Weimar. Hier, jour de l'anniversaire de la restauration du royaume de Pologne, il y a eu office solennel au camp : les augustes personnages presents à Varsovie y ont assisté.

La diète sera close vers le 28 de ce mois ; presque toutes les lois proposées ont été acceptées avec des modifications lé-gères, et l'on peut dire sans la moindre opposition. Un tel accord des opinions, si rare dans des transactions publiques, n'annonce point des progrès heureux de nos mœurs représentatives; il ne faut y voir qu'une entière soumission à la volonté du souverain. Mais les journaux n'en prétendront pas moins que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées, que tous les projets de loi ont été scrupuleusement examinés, franchement discutés et votés en conscience. Ils ajouteront que tout député bien intentionné sentait la nécessité absolue d'accepter ces lois désirées depuis long-temps dans l'intérêt général, et que le véritable patriotisme des députés à la diète de Pologne 'est signalé dans cette circonstance où, mettant de côte toutes vues personnelles, ils ont accepté tous les projets de loi émanés du trône, parcequ'ils les ont reconnus propres à satisfaire les grands intérêts de la patrie. Quoi qu'il en soit, il n'est pas probable que les résultats de la diète actuelle puissent mériter à aucun titre de faire époque dans les annales

## SUISSE.

LAUSANNE, 25 juin.

La réforme de la Constitution du canton du Tessin, se poursuit avec célérité.

Les principes fondamentaux du projet de réforme constitutionnelle ont été soumis à la discussion du Grand-Conseil dans les séances des 14, 16, 17 et 18 juin. Ce sont les sui-

Le nombre des membres du Grand-Conseil sera porté à 114; ils seront directement nommés par les cercles pour quatre ans, et pourront être réélus.

» Le nombre des membres du Conseil-d'Etat sera réduit à 9; la même réduction a lieu pour les membres du tribunal

"L'élection des juges de paix et de leurs deux adjoints est dévolue aux districts respectifs.

» On établira un nouveau tribunal composé de sept membres choisis par le Grand-Conseil; il portera le titre de Tribunal de révision, et doit décider dans le cas où les Tribunal de première instance et le Conseil d'appel auront prononcé des jugemens différens.

» Aucun membre du Grand-Conseil ne peut occuper une charge ou emploi quelconque, excepté des places d'administration dans les communes. Après deux élections successives d'un membre du Conseil-d'Etat, il faudra laisser écouler deux ans avant qu'il puisse être réélu.

Le chef de l'Etat ne porte plus le titre de Landammann; mais il est appelé Président, et cette présidence doit changer tous les mois, entre les membres du Conseil-d'Etat. Le

Grand-Conseil nomme lui-même son président. L'exécution de toutes les lois ou décrets relatifs aux impositions directes ou indirectes exige la sanction des Cercles.

» Les membres du grand Conseil reçoivent une indemnité

Le grand Conseil peut choisir, dans son sein ou au dehors, les membres du conseil d'état; mais tout membre du grand Conseil qui passe au conseil d'état cesse, par le fait, de faire partie du grand Conseil.

» Le Conseil d'Etat assiste en corps, ou représenté par une commission, aux séances du grand Conseil ; mais il doit se re-

tirer lorsqu'on passe aux voix. Les portes de la salle doivent rester ouvertes pendant toute la séance. Les comptes de l'état et les rapports de l'administration seront rendus publics.

On constituera sous des formes légales le droit de pétition et la liberté de la presse.

» La nouvelle Constitution ne sera soumise à aucune révision avant le terme de douze années, et c'est sur la proposition du conseil d'Etat que cette révision pourra avoir lieu.

La nouvelle Constitution recevra force de loi, et sera mise en exécution dès qu'elle aura été acceptée par la majorité des cercles, qui doivent être assemblés cet effet le 18 juillet pro-chain, et qu'elle aura été admise dans les archives de la Con-

» La discussion ayant été ouverte sur les articles précédens, l'augmentation des membres du grand conseil au nombre de 114 a été adoptée à l'unanimité. Cinquante-sept voix contre deux ont décidé que chaque cercle nommerait directement trois membres du grand conseil. On a de même prononcé à l'unanimité le changement du titre de landammann, la réduction à 9 des membres du tribunal d'appel, et du Conseil d'Etat, ainsi que l'article qui soumet à la sanction des cercles la nouvelle constitution. Cinquante-six voix contre trois ont décidé qu'un membre du Conseil d'Etat ne pourrait être en même temps membre du Grand Conseil.

"L'assemblée adopte l'uniformité des poids, des mesures et du cours monétaire. On apportera aux lois qui concernent cet objet, les modifications que l'intérêt public demande.

». Elle décide le maintien des douanes cantonnales, unique-

ment en vue de la sûreté et de la facilité du commerce. loi en déterminera le nombre et les lieux, et elle en fixera le

. La division du canton en hauts districts et trente-huit cercles est maintenue, ainsi que la rotation des trois chefs-lieux. » D'autres points constitutionnels ont été adoptés ; nous

n'en rapporterons que les suivans :

» Pour exercer les droits de citoyen actif il faut être bourgeois d'une commune, âgé de vingt-cinq ans ; posséder 200 fr. en immeubles ou un usufruit de 300 fr. constitué sur des immeubles sis dans le Canton, être domicilié dans une commune depuis un an et un jour.

».Un étranger naturalisé ne pourra exercer les droits actifs et passifs du citoyen, que cinq ans après la date du décret de

naturalisation.

" Tout citoyen convaincu d'avoir employé des moyens illé gaux pour faire nommer quelqu'un ou pour être nommé luimême membre d'une autorité publique perd le droit de cité.

« Un message du conseil d'Etat a annoncé la mort imprévue de M. Charles Bianchi, trésorier-général du Canton, survenue dans la journée d'hier. (M. Bianchi s'est noyé dans le lac de Lugano, poussé au suicide par l'état désespéré de ses affaires. Sa mort plonge dans la désolation un grand nombre de familles, qui, trompées par l'opulence apparente de M. Bianchi, avaient eu en lui une confiance sans bornes.) Un journal dit que le gouvernement est intéressé pour 200,000 fr. On décide de procéder demain au remplacement de ce fonc-(Dans la séance du 18, on a nommé trésorier-général, M. Thomas Franzoni, de Locarno.)

# GRECE.

ANCONE, 10 juin.

Des lettres de commerce de Corfou parlent de nouveaux troubles qui auraient éclaté en Grèce, et elles ajoutent que le gouvernement grec prend des mesures pour appuyer efficace-ment les insurgés de Candie, afin que tous les Turcs soient définitivement chassés de cette île. Selon le rapport du capitaine d'un bâtiment de commerce anglais arrivant de Malte, et qui vient d'entrer dans notre port, le dey d'Alger aurait depuis fluence facheuse sur la brillante santé de madame Milon; elle tion de plusieurs degrés dans la direction de l'aiguille, que

long-tems mis ses trésors et tout ce qu'il possède de précieux à l'abri des événemens. Les Français, selon ce capitaine, n'éprouveront pas une très longue résistance devant la ville même, le dey ayant pris toutes ses dispositions pour quitter au moment opportun la place, mais se proposant de se mettre à la tête des nombreuses hordes de Bédouins pour tenir l'armée toujours en échec. Ce chef paraît d'ailleurs convaincu que l'occupation des côtes africaines par les troupes françaises amènera nécessairement une guerre entre l'Angleterre et la France, et qu'il rentrera bientôt en possession d'Alger sans être réduit à donner à cette dernière puissance la satisfaction qu'elle exige. Quelque peu probable qu'il soit que le dey d'Alger ait envoyé ses trésors à Malte sur des vaisseaux anglais, on croit généralement ici à cette neuvelle.

(Gazette d'Augsbourg.)

## BTATS-UNIS.

#### NEW-YORK.

Un journal de Philadelphie présente le calcul ci-après des distances déjà occupées, ou que devront parcourir les canaux, et les routes de fer dans les Etats-Unis.

Les travaux ordonnés pour les routes de fer sont achevés à une distance de 44 milles. On les continue dans ce moment, sur une étendue de 422 milles, et des plans ont été arrêtés pour les renouveler ensuite, à la distance de 697 milles.

Il existe maintenant 1343 milles de canaux navigables; on y travaille sur une étendue de 1828 milles, après quoi il restera à parcourir 408 milles pour arriver au complément de tous les projets de canaux formés jusqu'ici.

En voici la répartition partielle, leurs progrès, et le nombre de milles du travail projeté, et non-entrepris, dans les différents états de l'Union.

Etats.	Achevés.	Entrepris.	Projetés.
New-England	72 m.	117	9.
New-York	564 m.	0	18.
New-Jersey	0 m.	100	30.
Pensylvanie	480 m.	250	368.
Virginie	120 m.	0	0.
Caroline du Nor	d 43 m.	0	0.
Caroline du Sud	0 m.	150	0.
Géorgie	0 m.	60	0.
Ohio, etc.	70 m.	491	0.

Le capitaine Shurter, arrivé de l'île de Madère à Norfolk, rapporte que la goëlette Lydia, de Portland, capit. Hammond, était entrée à Funchal le 3 juillet, venant de Santa-Cruz, île de Ténériffe, et que sous peu de jours elle devait remettre à la voile pour y retourner. Il a été invité par le capitaine Hammond à faire publier dans les journaux, à son arrivée aux Etats-Unis, que le brick Planter, d'Edgartown (Massachusetts), capitaine Peas, faisant route pour un port des Etats-Unis, avec un chargement de 350 barils d'huile de spermaceti, a été capturé le 26 ou 27 de mai par la frégate portugaise la Diane, à 35 milles de Terceire, et envoyé à l'île St-Michel, d'où probablement il serait expédié pour Lisbonne, comme il arrive à tous les bâtimens surpris en vue de Terceire. Il ajoute qu'il serait à propos de faire partir un bâtiment de guerre pour croi-ser dans ces parages, et protéger le commerce des Etats-

Les habitans de Madère ont été généralement satisfaits du changement des autorités. Depuis l'arrivée du nouveau gouverneur, il y a deux mois environ, les proscriptions avaient cessé, et le pays jouissait d'une parfeite tranquillité.

La goëlette Cicero, capitaine Watts, arrivée à Baltimore en 18 jours du Port-au-Prince, a recueilli à son bord, le 28 juillet, à la hauteur de l'île Samaria, un canot portant le capitaine et cinq hommes de l'équipage du brick français Chapeau, parti de Sant-Iago pour Marseilles, et naufragé dans la nuit du 12 juillet. Trois marins de ce brick, le second, et un passager ont été laissés sur l'île de Samaria.

Charles Carroll est le seul signataire survivant de la déclaration de l'Indépendance; James Madison le seul des membres survivant de la convention de 1787, qui établirent la constitution fédérale; Paine Wingate le seul survivant du 1er Sénat des Etats-Unis, assemblé en 1789, à New-York, pour procéder à l'organisation du gouvernement fédéral; Egbert Benon, et James Madison les deux senls survivants des représentans au congrès à la même époque. M. Madison était aussi membre de l'ancien congrès de 1781.

# OPÉRA FRANÇAIS.

## LA DAME BLANCHE. — ANGÉLINE.

La représentation de la Dame Blanche avait attiré hier au théâtre du Park une nombreuse assemblée; peu de places sont restées vacantes, et l'empressement du public a été justifié par l'exécution du chef-d'œuvre de Boyeldieu.

Plusieurs sujets arrivés récemment de France fesaient leur débu! en Amérique danscet opéra. Letellier a paru dans le rô le de Georges; c'est un acteur agréable, qui sans avoir une voix étendue, chante avec goût. Il a bien dit l'air de gentille dame, et l'imitation de Robin Adair. Curto qui paraissait aussi pour la première fois ne peut guère être jugé par le rôle ingrat de Gaveston ; il semble avoir peu d'habitude de la scène, mais sa voix de basse est fort belle et a produit de l'effet, surtout dans le final du second acte qui a été éxécuté avec une verve et un ensemble-remarquables.

Les voyages, l'air de la mer paraissent n'avoir aucune in-

a joué et chanté le rôle d'Anna avec talent, mais, il faut le dire, elle nous a paru avoir mieux réussi l'année dernière dans les opéras de la Fiancée et surtout du Maçon, qu'hier dans le rôle de la dame invisible d'Avenel.

Les honneurs de la soirée ont été pour madame Berdoulet qui, dans les rôles de madame Dickson et d'Angéline, a fait preuve d'un talent très varié. Elle joint une jolie voix à beaucoup de grâces, de gentillesse et d'habitude de la scène; son air de « la Dame Blanche vous regarde» lui a mérité de nombreux applaudissemens, et on lui a fait répéter dans le vaudeville des couplets qu'elle a chantés avec esprit et finesse, malgré l'accompagnement boîteux de trois ou quatre violons, les seuls qui n'aient pas cru déroger en restant à leur place pour la petite pièce. Madame George est une bonne soubrette et une fine champenoise.

L'orchestre et les chœurs méritent tous nos éloges et il serait injuste d'oublier madame Chollet, et Théodore qui a joué avec naturel le rôle plaisant de Dickson. Il nous sera permis de n'exprimer encore aucune opinion sur Royol; nous l'engagerons seulement à ne plus s'habiller comme le faisaient nos pères en 1750, lorsque son neveu porte à sa boutonnière le ruban de la légion d'honneur.

#### SCIENCES NATURELLES

#### ÉLECTRICITÉ DE LA TORPILLE.

Ces recherches sont tirées du dernier mémoire présenté à la Société Royale de Londres par son illustre président Sir Humphrey Davy, dont les sciences naturelles regrettent la mort encore récente.

Parmi les nombreuses recherches qui ont été faites dans tant de contrées et avec une si grande persévérance sur les différentes formes et sur les modes variés de l'électricité, il est un point qui a été presque complètement négligé, c'est l'électricité qui se développe chez les animaux vivans, bien que ce sujet méritat une attention toute particulière, tant par son importance en physiologie que par ses rapports généraux avec l'étude des phénomènes électro-chimiques.

Les expériences de Walsh sur l'électricité fournie par la torpille et le gymnote nous avaient bien fait connaître quelquesunes des circonstances les plus curieuses de son développement, telles que l'impossibilité de traverser l'air, et les légers effets d'ignition produits par les décharges les plus fortes. Cavendish avait, il est vrai, comparé son action à celle d'une bat-terie faiblement chargée dont l'électricité est élevée en quantité mais faible en intensité; mais tous ces faits étaient loin de nous donner une connaissance exacte du sujet.

Quand Volta eut imaginé la pile qui porte son nom, il crut avoir imité complètement l'organe de la torpille et du gymnote; et quiconque a ressenti la décharge de ces deux instrumens l'un artificiel et l'autre naturel, doit être convaincu, au moins pour l'effet de la sensation, de leur exacte analogie. Après la découverte de la force chimique de l'appareil de Volta, je désirais m'assurer si les organes électriques des animaux vivans possédaient cette même propriété. Me trouvant en 1814 et 1815 sur les côtes de la Méditerranée, je profitai de l'occasion pour faire quelques expériences sur ce sujet. Ayant obtenu dans la baie de Naples deux petites torpilles vivantes, je fi passer plusieurs décharges par un cercle interrompu fait de deux fils d'argent à travers l'eau, sans pouvoir remarquer le moindre signe de la décomposition de ce fluide. La même expérience, répétée plusieurs fois dans d'autres lieux et avec les circonstances les plus favorables à l'action électrique, four-nit toujours le même résultat négatif.

A Rimini, où je me procurai une torpille plus forte, j'obtins encore le même effet: je fis aussi passer la décharge électrique à travers un cercle très-petit, mais complété par un fi d'argent extrêmement fin, d'environ 1,1000 de pouce en dismètre, et la couleur du fil n'éprouva pas le moindre change ment. Je crus alors pouvoir conclure de ces expériences qu l'organe de la torpille ne pouvait être comparé à la pile, mai bien à une batterie electrique faiblement chargée dont les su faces seraient des conducteurs imparfaits, comme l'eau. Mai avant fait part de ces recherches à Volta, avec lequel je passi quelque tems à Milan, il me montra une autre forme de so instrument qui lui semblait répondre exactement à l'organe de la torpille : c'était une pile dont le liquide était un conducteu très-imparfait, comme le miel, qui demande un certain tem pour se charger, et ne décompose pas l'eau, quoique commu niquant de faibles chocs.

La découverte d'Ersted des effets de la pile voltaique su l'aiguille magnétique me fit désirer de m'assurer si l'électricit des animaux vivans possède la même propriété; mais je n pouvais me procurer de torpilles vivantes assez fortes pour ob-tenir des décharges puissantes. Cependant en ayant obtenà Trieste une d'un pied de long et une autre moins forte, je l passer la décharge de la plus vigoureuse un grand nombre d fois à travers le cercle d'un électromètre magnétique extrême ment délicat, mais sans apercevoir la moindre déviation ou plus léger effet sur l'aiguille. Je me convainquis que le cerch n'était point interrompu en m'y renfermant moi-même : le charges qui passaient à travers le fluide électrique étaient as sez fortes pour être ressenties dans les deux coudes et mêm une fois jusque dans une épaule.

On peut expliquer ces résultats négatifs en supposant que le mouvement de l'électricité, dans l'organe de la torpille, fait instantanément, et qu'un courant doit avoir quelque duret pour produire la déviation de l'aiguille. Aussi l'electromètre magnétique est-il également insensible à une décharge faib de la bouteille de Leyde, tandis qu'il est, au contraire, affect fortement et immédiatement par un courant continu fourni par les surfaces les plus petites du plus faible appareil de Volta Deux couples de zinc et d'argent, séparées par du papier mou lé dans une dissolution de sel marin, déterminent une dévis

at le

lans

ns le

ulet

fait

ix à

ene;

€ de

s le

esse,

ons,

lace

sou-

joué

rmis

l'en-

nos

e le

S.

nté à

t Sir

nt la

r les

il est

elec-

е се

im-

avec

ues-

ppe-

gers Ca-

bat-

ntité

ı de

note;

ens,

ioins

ès la

dé-

vans

asion

tent

e fis

it de

er le

ême

btins

ectri

in fil

dia-

ne de

ctew

e sur ricits je no r ob-otens

je fii re de éme ou la ercle : les nt as

t que le, se lurée nètre faible fecté ni psi

que les plaques de zinc n'aient que 116 de pouce en diamètre.

Il est bien à désirer que l'on répète ces expériences avec l'électricité du gymnote, qui est beaucoup plus puissante que celle de la torpille. Mais, d'après ces faits, on peut établir que l'électricité animale a plus d'analogie avec l'électricité commune qu'avec les phénomènes de la pile voltaique ; et cependant il me semble encore plus probable que l'électricité animale forme une espèce distincte et particulière.

L'électricité ordinaire se développe sur des corps non conducteurs, et est enlevée facilement par les corps bons et mauvais conducteurs ; l'électricité voltaîque se développe dans une combinaison de conducteurs parfaits et imparfaits, et n'est transmise que par de bons conducteurs. Le magnétisme, s'il est une forme de l'électricité, n'appartient qu'aux bons conducteurs, et n'est modifié que par une classe d'entre eux. parfaits, qui sont des organes des animaux vivans, et son objet, dans l'économie de la nature est d'agir sur les animaux

Parmi les distinctions que l'on peut établir entre les modifications et les propriétés de l'électricité sous ses différentes formes, l'une des plus importantes, c'est que l'organe électrique de la torpille dépend complètement de la volonté de l'animal. Cet organe contient une grande quantité de nerfs qui cependant n'y offrent rien dans leur structure et leur position anatomique que l'on puisse comparer aux conducteurs des piles galvaniques, et il est assez probable que le choc dépend de quelque propriété développée par l'action des nerfs.

Quelque peu avancés que nous soyons dans la connaissance de la nature de l'électricité, nous sommes encore plus ignorans sur la nature des fonctions des nerfs. Cependant la connexion de l'électricité animale avec un organe nerveux aussi développé ; l'empire qu'exerce sur elle la volonté de l'animal; et la nature instantanée de son passage, semblent jeter sur ce phénomène important un rayon de lumière, qui, mis à profit par de bons observateurs, peut conduire à des résultats importans pour la physiologie.

#### VOYAGES.

#### ASPECT PITTORESQUE DU THIBET.

VIE INTÉRIEURE, PRATIQUES, COUTUMES DES HABITANS.

Les maisons thibétaines sont généralement construites en pierres brutes et ont plusieurs étages ; dans les grandes mai-sons, on orne les salons de belles sculptures. Le bas peuple et les habitans des campagnes construisent ordinairement leurs cabanes sur le penchant des montagnes, afin d'être plus près du bois et de l'eau. Les tribus nomades habitent en grande partie sous des tentes de feutre noir. Tous les gens du peuple portent un habit à grand collet et un chapeau en laine fine ou en camelot. Ils tiennent un chapelet à la main ; ils se ceignent avec une courroie ou un mouchoir en coton auquel ils attachent un coutelas, une petite tasse, un briquet, etc. Les femmes et les filles ont les cheveux partagés depuis le sommet de la tête et tressés comme des cordes en deux queues nattées; plus il y a d'art dans une pareille coiffure, plus on la trouve belle. Les filles qui ne sont pas encore mariées ajoutent par derrière une troisième queue. Toutes les femmes ont un petit bonnet en velours de laine rouge ou vert, et pointu par le haut ; elles portent des bottines, des jupes d'étamine noire ou rouge, un tablier d'étamine rouge ou d'étoffe de soie de diverses couleurs et garni d'une bordure de fleurs brodées. Elles parent leurs doigts d'anneaux de corail montés en argent ; dès leur enfance, elles ont au poignet gauche un bracelet d'argent, et au droit un autre en coquillages qu'elles n'ôtent que lorsqu'ils s'usent d'eux-mêmes et se brisent. Les femmes de toutes conditions portent un ou deux chapelets de corail, en lapis lazuli, en coquillages ou en grains de bois ; les riches en ont qui sont composés de gros morceaux d'ambre jaune. Elles suspendent à leur cou une petite boîte en argent contenant leur dieu protecteur, elles portent sur la poitrine un anneau en argent aux bouts duquel il y a de petites chaînes avec lesquelles elles attachent par devant leur châle. Les chapeaux des femmes opulentes sont couverts de perles ; ils sont faits de bois verni et enduit d'une couche de vermillon. Toute femme et fille qui doit se présenter devant un Lama, se barbouille la figure avec du sucre rouge ou avec les feuilles du thé qui restent dans la théière; si elle ne le fait pas, on dit que, par sa beauté, elle veut séduire un ecclésiastique; et c'est une chose qu'on ne lui pardonne jamais.

Dans le Thibet le peuple se nourrit généralement de farine d'orge, de chair crue de bœuf et de mouton, de lait, de fromage, etc. La nature sèche de cette nourriture les oblige de prendre du thé immédiatement après; aussi cette boisson estelle regardée comme de première nécessité. On mêle à ce breuvage, lorsqu'on l'a fait bouillir, du beurre et du sel. Il n'y a pas d'heure fixe pour les repas qui sont peu copieux, mais fréquens. En général ils prennent leur nourriture avec les doigts, puis lorsqu'ils ont fiui leur repas, ils lèchent la jatte qui a contenu leurs mets et la replacent dans leur sein. Ils ont encore pour boisson de la bière et de l'eau-de-vie d'orge.

Lorsqu'un maître de maison donne un festin, il s'assied à la place la plus distinguée, il ne va point à la rencontre du convive et ne le reconduit pas. Si le convié est d'un plus haut rang que l'hôte, on lui offre le vin avant les autres; et pour comble d'honneur, on lui présente du beurre. Les riches donnent des repas deux ou trois fois et les pauvres au moins une fois par mois; les tables sont garnies de jujube, d'abricots, de raisins, de bœuf et de mouton.

Les trois grandes époques de la vie, la naissance, le mariage et la mort sont accompagnées chez les Thibétains de pratiques et de cérémonies fort singulières. Lorsqu'un enfant vient de naître, la mère lèche ses yeux encore gluans; du reste on ne le lave point, et le troisième jour après sa naissance on lui frotte le corps avec du beurre et on l'expose au soleil. Quelques jours après, la mère cesse de le nourrir et céleste. On re lui donne à boire une espèce de bouillie faite de farine grillée. très-heureuses. Quand l'enfant est devenu grand, on lui apprend à écrire, à compter ou à exercer un métier quelconque si c'est un gar- frais, pour faire découper un moit, montent au moins à quel- On prétend qu'il ne se dessaisite pas des richesses amassées;

çon, et si c'est une fille, on lui enseigne à connaître les poids, à faire le commerce, à filer, mais non pas à coudre. Les enfans des deux sexes sont élevés ensemble. On regarde la naissance d'une fille comme un grand bonheur. Comme les prètres sont très-respectés, la plus grande partie des jeunes garçons et des filles se consacrent à l'état monastique; et c'est la principale cause de la faible population du Thibet.

Les mariages se font en considérant l'importance de la maison à laquelle on s'allie. Dans un homme, on estime ses connaissances littéraires, et dans une fille, son aptitude pour le commerce et la connaissance qu'elle a du ménage et du prix des choses. Entre les familles riches et nobles les mariages s'arrangent par l'entremise d'une amie ; dans les autres, après que le jeune homme et la jeune fille sont d'accord, le premier, pour en venir aux fiançailles, fait inviter une ou deux parentes ou amies, auxquelles sa famille donne des L'électricité animale ne réside que dans des conducteurs im- mouchoirs ; ensuite ses parens leur disent : « Dans notre « famille se trouve un beau et brave jeune homme qui désire « s'allier par mariage avec la fille de telle autre famille.» Les entre-metteuses prennent les mouchoirs, se rendent à la maison de la jeune fille et la demandent en mariage. Si sa famille y consent, elle fixe le jour des fiançailles qui ont lieu dans la maison des parens de la femme, et auxquelles on invite tous les parens et les amis des deux familles. Alors les entremetteuses apportent de la part du prétendu du vin et des mouchoirs, et déclarent l'âge du jeune homme. Si les parens de la fille sont d'accord sur ce mariage, on boit le vin et on se partage les mouchoirs, et l'entremetteuse attache l'ornement en turquoise, monté en or et nommé sedzia, sur la tête de la jeune fille, à laquelle on fait alors des présens de thé, d'habits, d'or, d'argent, de bétail et de moutons. Si les parens de la jeune fille ne consentent pas au mariage proposé, ils ne boivent pas le vin et ne reçoivent pas les mouchoirs. Quand le temps d'aller chercher la fiancée est arrivé, les deux familles font leurs invitations. Les conviés arrivent avec des présens qui augmentent la dot, et les parens de la fiancée lui donnent pour dot des terres et du bétail. Le jour de noce, on ne se sert ni de chariots, ni de chevaux, maiston dresse devant la maison de la fiancée une tente au milieu de laquelle on étale trois ou quatre matelas carrés ; puis on prend un plat de blé dont on répand les grains par terre. On conduit la fiancée par le bras et on la fait asseoir à la place la plus élevée. Le père et la mère se mettent près d'elle, les autres parens, des deux côtés, d'après leur rang. On pose devant eux de petites tables couvertes de fruits et de plats; le repas fini, les membres des deux familles prennent la fiancée par le bras pour la mener à pied à la maison du futur; ou, si c'est loin, ils la conduisent à cheval. On jette des grains de froment ou d'orge grise sur la fiancée ; à cette occasion, la famille de la femme donne des mouchoirs à tous les parens du mari. Quand l'épouse est arrivée à la maison de celui-ci, on ne lui fait plus de présens, mais on la prend par le bras, on la place près du fiancé, et on présente à tous les deux du vin

Un quart-d'heure après, les nouveaux époux s'asseient à part, et tous les parens leur donnent des mouchoirs. Les gens les plus distingués suspendent ces mouchoirs au cou des eunes gens, tandis que ceux-ei mettent dans leur sein ou placent devant eux en tas les mouchoirs qu'ils ont reçus de leurs égaux. A la fin du repas, les proches parens prennent de la viande et des fruits, et les emportent chez eux. Le lendemain les parens de toute la famille des mariés, revêtus de beaux habits et le cou enveloppé de mouchoirs, se promènent avec eux dans les rues, font des visites aux proches parens qui viennent à leur rencontre à la porte de la maison, et leur offrent du thé et du vin ; après avoir bu, on s'assied en cercle les jambes croisées et on chante. On passe ainsi trois jours, et le mariage est consommé.

Dans le Thibet, les femmes sont plus robustes que les hommes; ceux-ci sont au contraire d'une constitution plus déli-Souvent les femmes sont chargées de travailler à la C'est aussi pour cette raison que quelquefois trois ou quatre frères de la même famille ne prennent qu'une seule femme. Les frères se partagent entre eux, à leur gré, les garçons et les filles qui naissent de cette union, et si une femme parvient à contenter trois ou quatre frères habitant ensemble, elle reçoit l'épithète d'accomplie, parce qu'elle gouverne bien la maison. Ce sont en général les femmes qui font ici bien la maison. le commerce. Celle qui ne sait ni labourer, ni semer, ni filer, ni tisser des camelots, ni faire d'autres travaux domestiques nécessaires au soutien de la famille, devient un objet de dérision pour tout le monde. L'adultère n'est nullement consi-déré comme honteux. Si une femme mariée se lie avec un étranger, elle dit sans cérémonie à son époux qu'un tel est son amant (yngdou.) Le mari n'en est aucunement affecté, et si tinuent de vivre en bonne harmonie.

Quand un homme meurt, on rapproche sa tête des genoux, on lui place les mains entre les jambes et on le maintient ainsi avec des cordes; puis on le revêt de son habit ordinaire, et on le met dans un sac de cuir ou dans un panier. Les hommes et les femmes le pleurent, après avoir, au moyen de cordes, suspendu le cadavre à une poutre.

On invite des Lama à dire des prières, et chacun, suivant ses moyens, porte aux temples du beurre pour le brûler devant les images divines, la moitié des effets laissés par le défunt est donnée au temple de Botala, l'autre moitié est réservée aux Lama qu'on a fait venir pour réciter des prières ; on l'emploie à leur donner du thé et à faire d'autres dépenses en leur faveur, de manière que les parens ne conservent aucun des effets qui ent appartenu au défent. Quelques jours après la mort, on porte le corps sur les épaules à la place des découpeurs qui, l'ayant attaché à une colonne en pierre, le coupent en petits morceaux qu'als donnent à manger auxchiens, ce qui s'appelle enterrement terrestre. Quant aux os, on les pile dans un mortier de pierre, et on les mêle avec de la farine grillée, on en fait des boulettes qu'on jette encere aux chiens; ou bien on en nourrit les vautours, c'est l'enterrement céleste. On regarde ces deux manières d'être enterré comme

Les découpeurs de morts ont pour chef un dheba. Les

ques dixaines de pièces d'argent monnoyé. Les cadavres de ceux qui n'ont pas d'argent sont jetés à l'eau, c'est ce qu'on appelle sépulture aquatique; on la regarde comme un malheur. Quand un Lama meurt, on brûle son corps et on lui élève un obélisque. Quand un pauvre meurt, ses parens et ses amis se cotisent pour venir au secours de sa famille. A la mort d'un riche, on apporte des mouchoirs et on console ses parens et les gens de sa maison ; de plus on leur envoie du thé et du vin.

Le deuil consiste en ce que les hommes et les femmes ne se montrent pas en habit paré pendant cent jours, ne peignent pas leurs cheveux et ne se lavent pas ; de plus les femmes ne portent pas de boucles d'oreilles ni de chapelets au cou. Tout le reste est permis. Les riches font venir quelquefois des Lama pour réciter des prières pour le repos de l'âme du déat; tout cela se termine au bout d'un an. En général on respecte dans le Thibet les jeunes gens, tandis qu'on ne fait aucun cas des vieillards; on évite les malades; et mourir à la guerre est considéré comme un sujet de gloire pour toute une famille.

#### MELANGES.

#### LA LETTRE ANONYME.

La voix fraîche et naïve de la petite fille est le seul bruit qui trouble le silence du vaste salon. La charmante enfant est assise sur un tabouret de velours. De son doigt potelé, elle suit les grosses lignes d'un livre posé sur les genoux de sa mère. Absorbée par sa lecture, elle ne songe pas sculement à rassembler sur ses épaules les beaux anneaux de cheveux blonds qui retombent avec tant de grâce sur les bords fanés et inégaux des pages.

Ah! voilà qu'un sourire de satisfaction entr'ouvre ses lèvres rosées; puis elle jette un regard rapide et de triomphe sur les traits de sa mère. Je le crois bien : elle vient d'épeler correctement et sans presque hésiter, un long mot, difficile, difficile!

Sa mère! Combien elle est heureuse! Quelle joie trahit sa physionomie régulière et pure! En vain elle s'efforce de dis-simuler sa joie muette. Elle n'a pu la dérober au coup d'œil furtif de la petite maligne. Aussi, regardez comme les joues fraîches de celle-ci s'animent de la rougeur du plaisir! Je vous défierais, votre cœur eût-il été cruellement désabusé par une amère et longue expérience, oui, je vous défierais de contempler une pareille scène de bonheur sans être attendri, sans envier vaguement le sort de l'homme jeune encore, qui se tient là, debout et rêveur, à quelques pas de ce groupe ravis-

Hélas! ce n'est point pourtant la suave émotion d'un bonheur apprécié qui soulève les rides de son front et rend immo-biles ses regards. C'est un doute, un doute cruel, affreux, qui resserre sa poitrine et étreint son front.

Une lettre, une lettre anonyme qu'il dédaigne, qu'il méprise est venue lui révéler il ne sait quelle absurde et odieuse calomnie. Il n'y croit pas, il ne peut y croire, et cependant il souffre horriblement, il ne saurait écarter de son esprit cette lache et menteuse dénonciation. Elle empêchera ses yeux fatigués de se clore sous un sommeil bienfaisant; s'ils viennent enfin à se fermer, elle se reproduira en de fantastiques cauchemars, et la première idée qu'il concevra à son réveil sera cette idée intolérable.

Voilà les effets d'une calomnie lâche et scélérate comme le spadassin, qui, la nuit, au détour d'une rue, commet un assassinat sans danger pour lui. Encore sa victime peut-elle guerir du coup qu'il lui porte, tandis que les blessures faites par la calomnie sont incurables.

Et vous allez eroire peut-être que des affections déçues, des intérêts cruellement froissés portent seuls à commettre un pareil crime? Non. C'est un misérable besoin d'intrigues, une basse jalousie du bonheur des autres qui dictent les quatre cinquièmes des lettres anonymes.

Les commérages diffamatoires, les insinuations perfides, les interprétations odieuses ne suffisent pas à certaines gens. Il faut du mal plus précis, plus assuré, et on écrit des lettres a-

Pourquoi donc la loi ne punit-elle pas un crime aussi nuisible à la société? On renferme en prison durant cinq années le pauvre hère qui, poussé par la faim, rompt une clôture et vole un chétif morceau de pain noir.... Et celui qui corrompt le bonheur de toute une famille n'a rien à craindre de la loi et ne se trouve que fletri par l'opinion publique, si inconstante dans

ses haines comme dans ses affections! En vérité, ce lâche et plat coquin de Bazile avait bien raison les deux époux sont d'ailleurs contens l'un de l'autre, ils con-tinuent de vivre en bonne harmonie. de préférer la calomnie au peignard, pour se venger d'Almavi-va. Beaumarchais avait sans doute en vue les lettres anonymes, quand il mit dans la bouche du digne personnage: « La » calomnie! monsieur! Vous ne savez guère ce que vous dédaignez. J'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas a d'horreurs, pas de contes absurdes, qu'on ne fasse adopter en s'y prenant bien. »

> Royal héritage. - Le grand-duc de Bade, dont la parcimonie était passée en proverbe, a laissé, dit-on, des richesses considérables: des armoires secrètes, ménagées dans le corps de différens meables, derrière les lambris et sous le parquet de son appartement, recélaient son trésor particulier. Il avait institué, par testament authentique, Mile Werner, ditecomtesse de Laugenstem, héritière universelle de ses biens particuliers et de toutes les richesses renfermées dans sa chambre. Suivant les instructions qu'il avait laissées, on vient de procéder à la recherche de ses trésors. On a trouvédes sommes immenses, tant en or qu'en diamans, dans diverses cachettes, et particulièrement dans un large meuble couvertd'une tablette de marbre, et qu'avant sa mort il avant signalé spécialement aux temoins de ses dispositions en faveur de la comtesses. Le nouveau souverain ne se voit qu'avec peinedesherité d'une aussi brillante succession, dans un moment surtout où l'argent pouvait sivutilement servir ses intérêts.

par son prédécesseur, et qu'un procès en cassation de testament va être intenté à l'héritière.

Le nommé Leroy, blanchisseur à Boulogne, était prévenu d'outrages envers le brigadier de sa commune. Celui-ci déclarait qu'ayant fait des remontrances à Leroy qui avait eu l'imprudence de faire galopper son cheval, il n'avait reçu pour réponse que des injures et des menaces. « M. le brigadier me charge à tort, disait Leroy pour sa défense, mon cheval s'était échappé de chez nous, je l'avais rattrappé et je le corrigeais... Il n'y avait pas plus de gendarmes que sur ma main pour le quart-d'heure. Quelque tems après, je rencontre M. le brigadier qui m'inculpe. Je lui dis : c'est à tort, mon brigadier, je suis inférieur à la contravention. — Il me dit : Tu as menti. - C'est une parole que vous dites-là ; mon brigadina) qui n'est pas une parole d'homme. — Il est vrai qu'après ce d je lui ai proposé la circonstance d'un coup d'épée, comme ayant servi. Mais il n'a répondu au cartel de l'honneur que par l'assignation de la prudence.»
M. le président : Avez-vous un avocat?

Leroy, après un salut militaire: Pas pour le présent, mon président. Je n'avais pas cru que la cause fût assez malhonnête pour comporter un avocat.

Le tribunal a prononcé contre le prévenu une amende de (Gazette des Tribunaux.)

Il est d'usage, dit un journal belge, que le pape donne chaque année une rose d'or ornée de diamans à celles des puissances qui s'est distinguée à ses yeux par la piété la plus sincère. Ses conseillers ont beaucoup intrigué pour obtenir la préférence, chacun d'eux proposait sa nation favorite. C'est le général des jésuites qui l'a emporté. Et savez-vous quel prince est par-dessus tout l'enfant chéri du père Rootham, ce n'est autre que don Miguel! Ce prince obtiendra la rose. Si ce fait est exact, le saint père, tout infaillible qu'il est, aurait horret à sanguine.

On sait que M. Capelle a été comédien avant d'être ministre. « Je n'ai guère confiance en votre Capelle, disait hier M. de Montbel à son collègue Polignac ; comme cabotin il a rempli toutes sortes de rôles, il pourrait bien nous jouer aussi. -Rassurez-vous, messieurs, s'écria M. de Talleyrand, M. Capelle n'a jamais joué les niais.

Le Figuro trouve assez plaisant que M. de Bourmont fasse la guerre aux infidèles.

Un autre journal prétend que toute l'armée a frémi à l'aspect d'un boulet tombé près des talons de M. de Bourmont. Qu'y avait-il donc d'étonnant à voir un boulet aux pieds d'un déserteur de Waterloo?

On essaie d'introduire dans l'armée l'usage si avantageux du fusil à piston. 50 de ces fusils et 100,000 cartouches vont être distribués à chaque régiment de la garde. On doit vivement désirer la réussite de ce nouveau système d'où résulterait une immense économie.

Le Norwégien Ernest, qui s'intitule le premier coureur d'Europe, a fait trois fois le trajet de la place Louis XVI à l'Etoile, aller et retour, en 44 minutes. Il offre de parier qu'il ira de Paris à Calais en douze heures, et de Paris à Constantinople en 16 jours, chargé d'un paquet de 30 livres.

Un jour le grand Corneille assistait à la lecture d'une tragédie de madame Deshoulières. La lecture terminée, cette dame, qui chantait si joliment les petits moutons, demanda à l'auteur de Cinna ce qu'il pensait de cette œuvre. « Madame, répondit-» il, pour faire des tragédies, voyez-vous, il vous faudrait une » bonne paire de moustaches. »

Un Anglais fait construire un moulin sur la rivière Thees ; il a la forme d'un homme couché sur le ventre, et l'eau lui tombe dans la bouche en passant par un canal qui a la figure d'une bouteille; les dents servent d'égrilloir. Dans le ventre est le moulin même avec les roues. Le propriétaire habite dans la tête, et les yeux lui servent de fenêtres. Les cloches sont suspendues dans les oreilles; les ouvriers sont logés dans les mains. Les chevaux, les bœufs et les voitures sont dans les cuisses et les jambes.

On vient de condamner à 6 jours d'emprisonnement un individu qui, ayant l'esprit plein d'avenir, criait prématurément, il y a trois semaines, dans Paris: « Voilà le récit de la grande » victoire remportée par le maréchal Bourmont contre les Al-» gériens, les Bédouins, les Arabes et les chameaux du dé-» sert? »

Nouvelles messageries. — Un service régulier de messagers volatiles se trouve organisé entre Paris et Amsterdam. Des pigeons sont làchés, à Paris, trois fois par jour, portant un bulletin des variations de la bourse, et ils arrivent ordinairement à Amsterdam le lendemain. Il y a des spéculateurs hollandais qui entretiennent jusqu'à 3,000 pigeons dans ce seul objet. Ils sont élevés à Amsterdam et transportés dans des paniers, à Paris, par des domestiques continuellement en route pour tenir au complet le nombre des oiseaux de départ. On essaie actuellement à Londres d'établir une pareille communication avec Paris.

En Angleterre, on fait d'étranges collections. Un gentleman a acheté et recueilli les cordes de tous les pendus des trois royaumes. Il les a accrochées aux murailles de son cabinet, avec des légendes sur l'histoire et le procès des pendus. On pense que le propriétaire de ce beau Muséum finira par se pendre lui-même, et que sa corde aura l'honneur de completer la collection.

Les deux jumeaux siamois qui sont encore à Londres, viennent, dit-on, de se brouiiler ; l'un deux ayant reçu en présent une belle montre d'or, l'autre en est devenu jaloux. La querelle, s'il en faut croire le bruit public, aurait fini par des voies

#### annonces.

LIBRAIRIE FRANÇAISE DE THOISNIER DESPLACES, A Faris, rue de l'Abbaye, No. 14 faubourg St-Germain, A New-York, corner of Exchange-place & William-st. No. 32.

Reçu par le dernier paquebot :

Reçu par le dernier paquebot:

Histoire de Napoléon, par M. de Norvins, troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur; 4 gros volumes in-8, ornés de Portraits, Vignettes, Cartes et Plans, \$13.

Biographie Universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes. 52 vol. in-8, \$30.

Annuaire Historique Universel (années 1818 à 1828 incluses), avec un Appendice contenant les actes publics, traités, etc., etc. 1 fort vol. in-8 de 900 pages chaque année, se vend séparément. \$3.

Répertoire du Théâtre français, avec les commentaires par Voltaire, Racine, Laharpe, etc., édition classée dans un nouvel ordre, précédé de notices sur les auteurs et les acteurs célèbres.

Dictionnaire synonimiques de la langue française, par J. C. Laveaux, auteur du grand Dictionnaire de la langue française et des difficultés de cette langue, 2 vol. in-8.

Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français (nouveau) avec la nouvelle ortographe de l'Académie espagnole, 2 gros vol. in-8, 1300 pages, imprimés à deux colonnes sur papier fin, breché, £6.

Diccionario geografico universel, traduit sur Malte-Brun, 2 gros vol. in-8 reliés avec filet. 57

in-8, reliés avec filet, \$7 Œuvres complètes de Busson, mises en ordre par M. le comte de La-cépède, enrichies par ce savant d'une vue générale des progrès des sciences naturelles; nouv. éd., ornée du portrait de l'auteur et de 245 belles gravures. 26 volumes in-80.

Histoire Naturelle des Quadrupèdes, Ovipares, Serpens, Poissons et Cétacées, par M. le comte de Lacépède; 5 vol. in-80, ornés de 115 plan-ches, ouvrage faisant suite aux éditions de Buffon.

prix sont ceux de France auxquels on ajoute les frais de douanes

La maison se charge de toutes commissions ou recouvremens sur

#### A VENDRE chez VALENTIN PELLETIER dans manqué à l'une des premières lois de l'église : Ecclesia ab- son nouveau magasin, Barclay-street No. 7, proche l'American Hotel. - Recu par le DeRham:

Saucissons de Lyon, 1re qualité.
Fonds d'Artichaux pour ragouts,
Truffes fraiches du Périgord.
Semouille et fécule de froment et de pommes de terre.
Moutarde ditte américaine de Maille et de Josse.
Siron de Vincipre francheir

Sirop de Vinaigre framboisé. Petits Haricots rouges à la Reine, ditto de Soissons. Lentilles fraiches de Dourdan.

EN MAGASIN. EN MAGASIN.

Vins français et étrangers,
Liqueurs de toutes sortes, de première qualité,
Comestibles d'Europe
Fromages de toute espèce, etc., etc.
Chaque article sera porté grafis dans les maisons.

Reçu par l'Erie et Formosa, venant du Hàvre :

Annuaire Nécrologique, par A. Mahul, 1 vol. 8vo. Malte-Brun, Tableau de la Pologne, corrigé par Chodike, 2 v 8vo. Depping, Commerce entre le Levant et l'Europe, 2 v 8vo. La comtesse de Bohen, les Prisons en 1793, 1 v 8vo. J. Mangeart, Souvenirs de la Morée, I v. 8vo. Chroniques de l'Œil de Bœuf, 3 v. 8vo. Mémoires d'un Pair de France, 4 v 8vo. J. de Witt, Sociétés secrètes de France et d'Italie, 1 v 8 vo. Scènes historiques de la St. Barthélemy, 1 v 8vo. La cour de Marie de Médicis 1 v 8v. Confessions d'un homme de cour, (contemporain de Louis XIV) 4 v in-12. Caillié, Voyage à Temboctou, 3 v 8vo. et Atlas. Potocki, Voyage dans Astrackan et au Caucase, 2 v 8vo. Niebuhr, Histoire Romaine, vol. I et 2. De Mézé, Fastes de la Pharmacie française, 1 v 8vo. Barie, Maladies nerveuses, 1 v 8vo. E. Peclet, Traité Élémentaire de Physique, 1 v 8vo. Laugier, cours de Chimie, 3v 8vo. et Atlas. Rio, Essai sur l'Histoire de l'Esprit Humain dans l'Antiquité, 2 v. 8vo. Edmond Esprit de l'Homme de Guerre, 1 v. 8vo. A. Tardif, Abeille Encyclopédique, 1 v 8vo. Young, le Portugal sous don Miguel, 1 v 8vo. M. de Stendhal, Promenades dans Rome, 2 v. 8vo. Léon de Buzannière le Touriste Écossais 1 v 8vo. Beilly, Histoire financière de la France, 2 v 8vo. Annuaire Necrologique, par A. Mahul, 1 vol. 8vo. Malte-Brun, Tableau

1 v Svo. Beilly, Histoire financière de la France, 2 v Svo.

Foreign and Classical Bookstore,
CHARLES DE BEHR, Director,

108 Broadway, New-York, 32 South-sixth-street, Philadelphic.

#### Avis aux amateurs de Langues étrangères. ÉCOLE FRANÇAISE.

Les enfans apprennent à parler, sans étude et sans difficulté la langue Les entans apprennent à parler, sans étude et sans difficulté la langue du pays qu'ils habitent, aussi facilement que leur langue maternelle. C'est pourquoi les pères et mères qui veulent que leurs enfans apprennent une langue étrangère peuvent, et doivent même se dispenser, s'ils désirent qu'ils fassent des progrès, de les envoyer aux écoles du pays, et ne leur domer que des maîtres de celles qu'ils veulent qu'ils apprennent. De cette manière ils apprendront à parler cette langue avec facilité.

M. Dupuis Delarue, professeur de langue française, pénétré de l'idée que l'étude de plusieurs langues en même tems, ne peut jeter que de la confusion dans l'esprit des enfans et les dégouter de l'étude; qu'il suffit de bien connaître les principes d'une langue pour pouvoir comprende.

de hien connaître les principes d'une langue pour pouvoir comprendre ceux de celles que l'on parle aisément, se propose, s'il y a lieu, d'ouvrir une école pour les enfans de 8 à 12 ans, dans laquelle toutes les parties de l'instruction seront enseignées en français.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance sont priées de s'adresser No. 7, Barclay-street, et d'y laisser leur adresse s'il n'y était na des la des la

49 - 4fs

#### AVIS IMPORTANT.

M. JEAN-BTE. REY vient de former dans Church-street, No. 104, un entrepôt de diverses DENRÉES DE PROVENCE, telles que Vin rouge de la Malgue, Eau de vie blanches et colorées, Capres, Ulives, etc., toutes exclusivement récoitées dans les propriétés que son père possède à Toulon. L'exposition avantageuse du sol, et les soins que son père ne cesse de se donner pour obtenir de ses vignobles une liqueur aussi agréable que salutaire, enhardissent M. Rey à annoncer au public la qualité de Vin la plus supérieure, et lui permettent, vu l'écononie des frais, de la lui offrir à 4 shellings le galon, ou dix cents la bou-

On trouvera également chez lui des Saucissons d'Arles, du Savon de Marseille et des Chataignes blanches, le tout de premier choix, et qui, ainsi que les denrées récoltées et mentionnées plus haut, sont à des prix

#### AUX AMATEURS DU BON GOUT.

A. C. SMETS et Cie., Broadway, No. 258, s'exerçant toujours à réunir chez eux toutes les Graces, tellement favorisées par les Dames, ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de recevoir des envois de leurs agens en Europe, qui surpassent, par l'élégance et la grace des articles, tont ce que l'on a vu jusqu'à présent; les Dames sont invitées de venir partager l'admiration que ces nouveautés inspirent. Les brillantes robes de bal sont d'un goût rare; les dessins exquis des riches voiles de blonde et de dentelle sont surprenans. Les broderies, les boas, les bonnets, les écharpes, les pélerines, les cravattes et les canezous sont les produits des plus célèbres fabriques. Enfin dans leur joli magasin se trouve tout ce qui peut plaire à ce goût délicat qu'offrent à nos yeux les toilettes charmantes des Dames de l'Amérique, toilettes charmantes des Dames de l'Amérique,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET DE DÉPOTS, A NEW-YORK,

(New-York Life Insurance and Trust company, 38 Wall-st.) Les commissaires de la compagnie d'Assurance sur la Vie, et de dépôts, de New-York, préviennent le public qu'elle est prête à commencer ses opérations, en conformité des dispositions énoncées dans sa charte.

10 Elle assurera la vie, et fera vente et achat d'annuités.

20 Elle recevra l'argent en dépôt, en payera l'intérêt, et le cumulera

3º Elle régira les biens confiés à ses soins.

Sous le premier rapport, elle a en vue de faciliter ceux qui s'inquiétent des moyens de s'assurer un bien-être dans un âge avancé, ou qui s'intéressent à celui d'une femme, d'un enfant, ou d'un ami, et qui ne possèdent pas le capital nécessaire pour atteindre l'objet de leurs désirs ; elle les met à même de le réaliser sans qu'ils soient exposés à éprouver des înconvénients, ou des privations immédiates.

convénients, ou des privations immédiates.

Le second comprendra la réception de fonds en dépôt, dont le produit sera réparti suivant les vues diverses ou les besoins de ceux qui auront déposé; le capital sera remis à l'expiration du terme convenu, à la personne qui en aura fait le versement, à ses représentans légaux, ou à la personne désignée dans l'acte de dépôt.

La compagnie recevra l'argent en dépôt, et en donnera des récépissés aux conditions suivantes :

On ne recevra aucune somme au dessous de cent dollars, et la compagnie ne payera aucun mandat au-dessous de cette somme, à moins qu'il ne soit tiré pour solde de compte.

qu'il ne soit tiré pour solde de compte.

Tous les fonds placés en dépôt pour un terme moindre d'un an, seront déposés pour plusieurs mois, et dans tous les cas pour deux mois au moins à compter du jour du dépôt.

On payera un intérêt de trois pour cent l'an, sur toutes leis sommes ver sées en dépôt pour un terme qui n'excédera pas quatre mos. Si le dépôt est fait pour plus de quatre mois, mais pour moins d'une année, l'intérêt sera alloué à raison de quatre pour cent l'an : et si le dépôt doit excéder le terme d'une année, on conviendra spécialement du taux de l'intérêt.

Dans les cas où tous les fonds mis en dépôt n'auront pas été retirés à l'expiration du terme fixé, ils seront laissés en mains de la compagnie pour un autre terme qui ne sera pas moindre de trente jours, et l'intérêt sera reconnu, comme si le dépôt avait été fait originairement, pour cette période additionnelle.

Lorsqu'un dépôt aura été effectué pour plus d'un an, on pourra s'enten-

période additionnelle.

Lorsqu'un dépôt aura été effectué pour plus d'un an, on pourra s'entendre pour que le payement de l'intérêt ait lieu avant l'échéance de remboursement du capital, soit annuellement, par semestre, ou tous les trois mois. Si le dépôt est fait pour moins d'un an, aucun intérêt ne sera payé avant l'époque déterminée pour le remboursement du capital.

La troisième branche d'opérations s'étend à l'exercice des curatelles en vertu de dernières dispositions testamentaires, et pour l'avantage des mineurs; à prendre charge des propriétés et des effets des débiteurs insolvables, des corporations dissontes, ou dont l'action est suspendue, à la gestion des biens des lunatiques, et à agir à titre d'assignation dans l'intérêt de créanciers.

gestion des biens des tanatiques, et augit à title d'assignations de la térêt de créanciers.

Pour de plus amples renseignemens sur la nature des opérations de la compagnie, et la manière dont elles seront traitées, les commissaires se réfèrent au prospectus publié ce jour, dont copie sera remise, on envoyée au domicile de toute personne qui en fera la demande au président. Toutes les lettres d'affaires adressées au Président devront être affranchies.

Heures de Bureau, de dix heures du matin, à trois de l'après idi. Wm. BARD. Président.

#### J. B. LAFOY, No. 27 Ann-street.

De retour à New-York, où il est connu depuis vingt ans pour faire les

De retour à New-York, où il est connu depuis vingt ans pour faire les Perruques et Toupets à la perfection.

Entrainé par le désir de plaire, ou de prouver aux personnes de goût, qu'il fait nombre des talens distingués qui existent à New-York, dans l'ait d'ajouter quelque chose à la beauté et d'embellir, ou cacher la décrépitude, par une merveilleuse illusion trompeuse à l'œil le plus clairvoyant, prévient le public, (se croyant sur de le satisfaire) que tout postiche en cheveux fabriqué par lui qui ne donnerait pas une complète satisfaction, sera remplacé par d'autre au goût de la personne, sans autres frais que le transport, et même il rendra l'argent, si on le désire, mais la perruque n'ayant servic.

On peut s'adresser à lui pour une perruque, en lui envoyant la mesure du tour de la tête, et celle depuis à naissance d'e cheveux du front jusqu'à la jointure de la première vertèbre à la nuque, passant sur l'occiput, et y joindre un échantillon des cheveux.

Pour un toupet il faut couper un papier de la grandeur de la nudité:

et y joindre un échantillon des cheveux.

Pour un toupet il faut couper un papier de la grandeur de la nudité : étant habitué de contenter les personnes, on peut s'adresser à lui, si on désire de l'ouvrage bien fait; si la personne désire du courant et bon marché, il n'en fait pas : le prix d'une perruque 15 pisstres, d'un toupet 10.

44 ....6m

## RAFFINAGE DES HUILES DE BALEINE.

JEAN PINTEUX prévient le public qu'il a formé un JEAN PINTEUX prévient le public qu'il a formé un établissement pour le raffinage des Huiles, au No. 146 Fulton-street, à une petite distance à l'Est de Broadway. Il y tiendra constamment en vente, en gros et en détail, du Spermacetti et de l'Huile de Baleine d'une qualité supérieure. Il est parvenu au moyen d'une préparation chimique, non-seulement à la dégager d'odeur et de toute impurete, mais encore à la rendre exempte de fumée, et à lui donner la clarté et un brîllant que ne possèdent pas les Huiles généralement en usage. 46—3

Le docteur V. Guillou, ayant définitivement fixé sa rési-Le docteur V. Guillou, ayant definitivement fixé sa résidence à New-York, a l'honneur de prévenir le public, qu'on pourra le consulter tous les jours à son domicile No. 111 Broadway. L'expérience qu'il a acquise par un long séjour sur la côte du Mexique, et dans les Indes occidentales et l'étude particulière à laquelle il s'est livré des maladies ordinaires dans ces climats, le mettent à même de donner des conseils salutaires aux personnes qui auraient l'intention de les habiter.

Les français et les espagnols ignorant la langue anglaise, pourront consulter le Docteur Guillou dans leur propre langue. Il se réfère:

Professeura

à New-York, aux docteurs { Alex. H. Stevens, J. W. Francis, J. J. Graves. R. Laroche à Philadelphie Thos. Harris Samuel Baker R. W. Hall à Baltimore

V. Potter, etc. de Maryland. Le docteur Guilloù recevra volontiers dans son étude, deux élèves en médecine, ou un plus grand nombre, qui indépendamment des moyens qu'ils trouveront chez lui de se perfectionner dans leur profession, auront la faculté d'y acquérir sans frais la connaissance des laugues française et

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le Courrier des États-Unis paraîtra tous les samedis et mercredis. - Le orix est de huit dellars par an, payables à l'expiration du premier semestre, non compris le port. — Les souscriptions subsisteront jusqu'à la notification régulièrement faite que l'abonné veut cesser de l'être. Néanmoins, tout nouveau semestre commencé sera achevé. - Les personnes qui habitent des lieux où le Journal n'a pas d'agens, sont tenuez de payer d'avance le montant de leur souscription.

On souscrit : à New-York, au bureau du Courrier des Élats-Unis, No. 7 Broad-Street, où les lettres, communications et envois doivent être adressés, frances de port, à MM. les Éditeurs du Courrier des États-Unis an à M. Wm. A. WISHART, Caissier du Journal.

PRIX DES ANNONCES.

Par abonnement à l'année \$20, avec le Journal. \$15, sans le Journal. \$1 pour chaque insertion n'excédant pas un caré d'impression; pour la première fois-et 50 cents pour chacuns des fois suivantes.